



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 17 – SAISON 2022/2023

Réunion du :	08/06/2023
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. COIFFARD Albert, M. GABORY Vincent, M. GASTINEAU Rémi, M. LECHAT Hubert, M. PIOU Patrick, M. SERISIER Fabrice
Excusés :	M. JEANNETEAU Yannick, M. NDENDE Samir, M. PIRIOU Bernard, Mme WASSE Manon

1. Approbation P.V.

Les procès-verbaux suivants sont approuvés :

- PV n°15 du 02/03/2023
- PV n°16 du 15/03/2023

2. Bilan des championnats

La Commission félicite les équipes suivantes qui terminent en tête du Championnat Elite de leur catégorie et de D1 pour les U18 F (sous réserve des procédures en cours) :

- En U19 : CHALONNES CHAUDEFONDS
- En U18 F : CHOLET SO
- En U17 : ANDREZE JUB JALLAIS (gr A) et ST ANDRE ST MACAIRE (gr B)
- En U15 : ANGERS VAILLANTE (gr A) et TIERCE CHEFFES AS (gr B)

En U17, ST ANDRE ST MACAIRE (meilleur premier) pourra éventuellement participer au Championnat U19 R2 en 2023-2024 (équipe prioritaire).

En U14, l'accession de 2 équipes en championnat régional à l'issue de la seconde phase, sans rétrogradation, a conduit la commission à intégrer les équipes U14 restantes dans les championnats U15 pour la troisième phase.

La formule des engagements libres en U15 et U17 continue de donner satisfaction. La Commission constate que les clubs, à quelques exceptions près, ont su trouver le niveau d'engagement correspondant à leurs équipes en première phase. On déplore toutefois des forfaits en troisième phase : 10 en U15, tous en D3 (21 en 2021-2022) et 17 (+ un forfait général) en U17 (21 forfaits en 2021-2022).

En U18 F, la saison s'est globalement bien déroulée. 18 équipes ont participé en D1 et D2, mais un forfait général a été déclaré au cours de la seconde phase.

L'organisation en 3 phases du Championnat U19 permet un brassage des équipes. Le fait de pouvoir ne pas s'engager en troisième phase a évité des forfaits généraux en fin de saison et a donné aux clubs une plus grande latitude dans la gestion de leurs effectifs seniors/U19. Se retrouver dans un groupe incomplet diminue le nombre de matchs joués surtout quand une équipe est éliminée des différentes coupes (Pays de la Loire ou Anjou) ou du Challenge de l'Anjou. Le nombre de forfaits amplifie ce phénomène, en particulier en fin de saison (11 en phase 3).

Par ailleurs, on relève un nombre de plus en plus important de dossiers graves concernant les jeunes traités par la Commission de Discipline. Des faits parfois intolérables se passent sur le terrain et autour de celui-ci dans le cadre d'une rencontre du football des jeunes. Les réseaux sociaux participent à cette dérive (menaces...). La Commission ne peut qu'inviter tous les clubs à se pencher sur ce problème et rappelle que des outils existent, en particulier les actions dans le cadre du PEF. Les jeunes sont très concernés par le climat des rencontres.

3. Bilan des Coupes et Challenges

Palmarès 2022-2023 :

- ✓ Vainqueur Coupe U19 : SAUMUR OFC
- ✓ Vainqueur Challenge U19 : DOUE LA FONTAINE RC
- ✓ Vainqueur Challenge U18 F : CHOLET SO
- ✓ Vainqueur Coupe U17 : SAUMUR OFC
- ✓ Vainqueur Challenge U17 : ST ANDRE ST MACAIRE
- ✓ Vainqueur Coupe U15 : BEAUPREAU CHAPELLE
- ✓ Vainqueur Challenge U15 : TIERCE CHEFFES AS
- ✓ Vainqueur Challenge de District U15 : ANDREZE JUB JALLAIS

La finale de la Coupe de l'Anjou U18 F, initialement programmée le 3 juin, a dû être déplacée au samedi 10 juin, en raison des matchs de barrages d'accession au Championnat national féminin U19 de l'une des équipes finalistes. La Commission remercie le club de BEAUCOUZE SC d'avoir accepté de recevoir cette finale.

Comme la saison passée, les rencontres attribuées à chaque site pour les ½ finales n'ont été déterminées qu'après les résultats des ¼ de finale dans un souci d'éviter, dans la mesure du possible, de trop longs déplacements.

Les rencontres se sont dans l'ensemble bien déroulées et certains sites ont reçu des supporters nombreux et enthousiastes. On notera toutefois que certains comportements posent toujours question parmi les spectateurs mais aussi les éducateurs (contestations de l'arbitrage...).

Il est important de signaler que l'arbitrage des jeunes par les jeunes a été pratiqué durant les

demi-finales U15 et U17. Les différents arbitres officiels qui ont officié sur les différents sites ont montré de belles qualités.

La Commission tient à remercier les clubs suivants pour la qualité de leur accueil et de leur organisation :

- pour les 1/2 finales : POUZE ST CLEMENT BRAIN – CHOLET RCC – ECOUFLANT AS – ST MARTIN AVIRE LOUVAIN – ST PIERRE MONTREVAULT – ANGERS SCA
- pour les finales : ST FLORENT FC BLE – VAL ERDRE AUXENCE AS – CHRISTOPHESEGUINIÈRE ES

4. Point sur les Groupements de Jeunes

La saison 2023-2024 va connaître des modifications au niveau des groupements.

3 groupements ont renouvelé leur convention :

- GF GESTE TILLIÈRES
- GJ POUANCE COMBREE
- GJ ST MELAINE JUIGNE/L

3 groupements sont créés :

- GJ CANDEVALDERDRE (CANDE CHALLAIN LOIRE et VAL ERDRE AUXENCE AS)
- GJF CORNEANDARBRAIN (CORNE USC et ANDARD BRAIN ES)
- GF OREE FOOTBALL (LANDEMONT LAURENTAIS, LIRE DRAIN O et CHAMPTOCEAUX CASTELV)

1 groupement s'élargit :

- GJ MESNIL FCBLERCMB (GF ST FLORENT MESNIL et BOUZILLE MARILLAIS)

1 groupement n'est pas renouvelé au terme de sa convention :

- GJ CHAMPTEUSSE MARIGNE

2 groupements disparaissent suite à une fusion des clubs :

- GJ CHAMPTOC&INGRANDES
- GJ ST QUENTIN POITEVINIÈRE

5. Fonctionnement de la Commission pour la saison 2023-2024

La Commission des Jeunes s'est retrouvée 17 fois durant cette saison en réunions plénières ou en réunions restreintes (tirages des coupes et challenges...).

L'ensemble des membres présents ce jour poursuit sa mission pour la saison 2023-2024.

Les quatre membres absents seront contactés pour connaître leur souhait.

La gestion des Coupes et Challenges pour 2023-2024 :

- Vincent GABORY est responsable de la Coupe de l'Anjou, du Challenge de l'Anjou et du Challenge de District en U15.
- Albert COIFFARD est responsable de la Coupe de l'Anjou et du Challenge de l'Anjou en U17.
- Patrick PIOU est responsable de la Coupe de l'Anjou et du Challenge de l'Anjou en U19.

Les réunions plénières auront lieu le mercredi ou le jeudi selon la disponibilité des membres.

6. Questions diverses

- Arbitrage des jeunes par les jeunes (arbitre assistant) : ce dispositif est obligatoire en U14, U15 et U17. Il est facultatif en U19.
- Tout comme cette saison, les équipes engagées dans les championnats régionaux U15 seront invitées à faire un choix entre un engagement en Coupe des Pays de la Loire et un engagement en Coupe de l'Anjou pour des raisons de calendrier.
- Article 9 : le vote du projet lors de l'Assemblée Générale de la Ligue des Pays de Loire le samedi 3 juin 2023 conduit le District de Maine et Loire à revoir ses dispositions concernant les critères de D1. Un projet sera présenté au CODIR du 30 juin pour une mise en application dès la saison 2023-2024.
- Les règlements des compétitions jeunes départementales ainsi que les cahiers des charges pour les manifestations de fin de saison seront mis à jour.

Prochaines réunions :

- Le mardi 18 juillet 2023 à 17 heures : préparation des championnats

- Le lundi 21 août 2023 à 9 heures 30 : constitution des groupes et numérotation des équipes

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. PIOU Patrick